



Pour diffusion immédiate
Le 14 octobre 2015

Michèle Audette, candidate libérale de Terrebonne répond aux demandes de 8 regroupements d'organismes communautaires lanauois : TCGFL, le ROCASML, la TCRAPHL, la TROCFL, la CDC de la MRC de l'Assomption, le MÉPAL et la TOCAM ainsi que le TROCL

Michèle Audette désire remercier les organismes et les regroupements d'avoir pris le temps de réfléchir aux enjeux qui touchent particulièrement le secteur communautaire de Terrebonne et de Lanaudière. Chaque demande d'engagement par les différents regroupements sera répondue de façon systématique dans ce communiqué.

Demande faite par Francine Rivest de la TCGL

Le Parti libéral s'engage à annuler plusieurs dispositions de C-42 concernant les armes à feu. Un gouvernement libéral rétablira l'obligation de montrer son permis pour acheter des armes, il obligera les marchands d'armes à tenir un registre de leur inventaire et de leurs ventes et rétablira un processus non-politique pour légiférer sur les armes restreintes.

De plus, le 8 octobre dernier, le PLC a fait une importante annonce concernant la violence conjugale. Michèle Audette a participé à cette annonce et est très fière de faire partie de l'équipe qui a démontré une réelle volonté politique en créant un plan de lutte contre la violence faite aux femmes. Un gouvernement libéral augmentera les investissements visant à élargir et à maintenir le réseau canadien de refuges et de maisons de transition, dans le cadre d'un investissement historique de près de 20 milliards de dollars sur dix ans dans les infrastructures sociales.

Ensuite, nous mettrons en place une stratégie et un plan d'action fédéraux globaux qui s'arrimeront aux stratégies provinciales en place, et ce, en collaboration avec les experts et les défenseurs des victimes de violence basée sur le genre.

Nous allons revoir les politiques actuelles de formation des agents de la paix de première ligne pour s'assurer qu'elles soient rigoureuses et efficaces et que ces agents soient outillés à faire face à des enjeux délicats – comme les questions de genre et de culture. Comme à l'habitude, nous travaillerons de concert avec

les provinces et les territoires, renforcerons les campagnes de sensibilisation du public, et prendrons des mesures pour que le Parlement et les institutions fédérales, y compris la fonction publique, la GRC et les Forces armées canadiennes, soient des lieux de travail exempts de harcèlement et de violence sexuelle. Nous allons éliminer le délai d'attente actuel de deux ans qui s'applique aux époux(es) qui immigreront au Canada pour faire en sorte que la résidence permanente leur soit immédiatement octroyée.

Nous apporterons des modifications au Code criminel : nous renverserons le fardeau de la preuve relativement à la mise en liberté pour les récidivistes de la violence conjugale et ferons en sorte que la violence conjugale soit considérée comme un facteur aggravant et que la peine maximale soit augmentée pour les récidivistes. Pour tous ceux et celles qui sont impliqués dans la lutte à la violence conjugale, cet aspect représente précisément une grande avancée pour les victimes et leur famille.

Finalement, en ce qui a trait aux femmes autochtones, le Parti libéral s'est engagé à mettre sur pied la commission d'enquête nationale et publique sur les femmes autochtones assassinées le plus rapidement possible et Michèle Audette en a fait son cheval de bataille depuis de nombreuses années.

Demande faite par Pierre Lafontaine, agent de concertation de la TCRAPHL

Le PLC, dans son annonce d'investissements historiques (20 milliards sur 10 ans pour les infrastructures sociales), a inclus un plan très spécifique d'investissements dans le logement social qui comprendra d'accorder la priorité aux nouveaux investissements majeurs dans les logements abordables et les résidences pour personnes offrir des incitatifs fiscaux de l'ordre de 125 millions de dollars pour augmenter l'offre de logements locatifs partout au Canada et effectuer des rénovations majeures aux logements déjà existants; de financer la construction de nouveaux logements locatifs abordables destinés aux Canadiennes et aux Canadiens à revenu moyen ou faible; et de dresser l'inventaire de tous les terrains et immeubles fédéraux inoccupés pour déterminer lesquels pourraient être adaptés, et d'offrir ceux-ci à bas prix pour que soient construits des logements abordables dans les communautés où il existe un besoin criant.

Si un gouvernement libéral est élu en 2015, il s'assurera que le gouvernement canadien est prêt à agir pour que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens puissent participer pleinement dans la vie active du Canada.

Un gouvernement libéral appliquera pleinement les dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et prendra des mesures concrètes pour éliminer les obstacles auxquels font face les Canadiennes et Canadiens handicapés. Il est totalement inacceptable que plus de quatre ans après que le Canada ait ratifié la Convention, les personnes

handicapées attendent toujours que le gouvernement fédéral prenne des mesures concrètes pour la mettre en application.

Un gouvernement libéral soutiendra spécifiquement l'égalité de l'accès aux ouvrages publiés pour les personnes malvoyantes, notamment par le biais de la mise en œuvre de restrictions obligatoires et d'exceptions aux règles du droit d'auteur, en accord avec les principes établis dans le Traité de Marrakech.

Un gouvernement libéral prendra les engagements du Canada au sérieux et notre chef, Justin Trudeau, est déterminé à veiller à ce que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens puissent participer à part entière à la société canadienne.

Nous adopterons également, à l'échelle du gouvernement, un processus de nomination ouvert et basé sur le mérite pour assurer l'égalité des sexes, ainsi que la présence d'un plus grand nombre d'Autochtones et d'autres groupes minoritaires dans des positions de leadership. Notre pays est enrichi, et notre gouvernement est plus efficace, lorsque les décisions de nos dirigeants représentent fidèlement la diversité du Canada.

De plus, notre Parti sait que les Canadiennes et les Canadiens handicapés font face à des taux beaucoup plus élevés de pauvreté et de chômage et à un accès inéquitable à des biens et services, y compris les services gouvernementaux. Nous estimons que le gouvernement fédéral doit agir, de concert avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les gens atteints d'un handicap et leurs défenseurs, pour bâtir une société réellement équitable et sans obstacle à la participation.

Le Parti libéral comprend les difficultés auxquelles font face les membres de famille de gens en situation de handicap qui doivent équilibrer travail et soins pour leurs proches. C'est pour cela qu'un gouvernement libéral modifiera le Code canadien du travail de manière à ce que chaque travailleur sous réglementation fédérale ait le droit légal de demander à son employeur – sans crainte de représailles – des conditions de travail plus souples, dont un horaire flexible et la possibilité de faire du télétravail.

À l'instar du système établi au Royaume-Uni, les employeurs seront tenus de répondre officiellement à de telles demandes. Au Royaume-Uni, la vaste majorité des demandes sont accordées. Nous collaborerons aussi avec les provinces et les territoires intéressés, afin qu'ils puissent accorder les mêmes droits aux travailleurs relevant de leur compétence.

Demande faite par Johanne Marcotte, agente de projet de la TROCFL

Le Parti libéral, a annoncé très tôt en campagne son plan pour sortir les enfants de la pauvreté. 315 000 enfants sortiront de la pauvreté au Canada dont 60 000 au Québec, de quoi remplir le Stade olympique. L'allocation canadienne aux

enfants sera beaucoup plus généreuse et surtout, non-imposable que les plans proposés par les autres partis. Voici un tableau récapitulatif de l'allocation selon le revenu et le nombre d'enfants.

Revenu des ménages	FAMILLES AVEC 1 enfant		FAMILLES AVEC 2 enfants		FAMILLES AVEC 3 enfants	
	Notre plan	Le plan de M. Harper	Notre plan	Le plan de M. Harper	Notre plan	Le plan de M. Harper
15 000 \$	6 400 \$	5 825 \$	11 800 \$	10 175 \$	18 200 \$	15 725 \$
45 000 \$	5 380 \$	3 350 \$	9 850 \$	5 900 \$	15 800 \$	10 050 \$
90 000 \$	3 245 \$	2 125 \$	5 875 \$	3 300 \$	10 600 \$	6 560 \$
140 000 \$	1 695 \$	1 500 \$	3 125 \$	2 050 \$	6 600 \$	4 500 \$
200 000 \$	0 \$	1 425 \$	0 \$	1 950 \$	1 800 \$	3 400 \$

* Familles avec un enfant (de moins de 6 ans), familles avec deux enfants (un de moins de 6 ans, un de 6 à 17 ans), familles avec trois enfants (deux de moins de 6 ans, un de 6 à 17 ans). Les chiffres du plan de M. Harper comprennent la PUGE imposable. Le tableau n'est fourni qu'à titre indicatif, car les taux d'imposition – qui diffèrent d'une province à l'autre – seraient également appliqués, et le fardeau fiscal du plan de M. Harper devrait varier selon la distribution

Demande faite par Sébastien Guernon, directeur général de la CDC de la MRC de l'Assomption

D'emblée, il importe de mentionner que le PLC s'est engagé à annuler toutes les réformes de l'assurance-emploi apportées par Harper. Nous mettrons fin aussi à la pénalité plus élevée de 910 heures pour les nouveaux travailleurs ou ceux retournant sur le marché du travail, ce qui affecte plus particulièrement, à l'heure actuelle, les nouveaux arrivants ainsi que les femmes. Le délai de carence redeviendra 1 semaine et le traitement des dossiers se fera plus rapidement.

Les employeurs embauchant de façon permanente de nouveaux employés âgés de 18 à 24 ans en 2016, 2017 ou 2018 se verront exemptés de cotisations à l'assurance-emploi pendant une période de 12 mois pour ces employés. Cela apportera une réduction des charges des employeurs d'environ 80 millions de dollars par année. Le coût de cette initiative sera financé à même les recettes générales. Pour tous, en 2017, nous réduisons cotisations d'assurance-emploi de 1,88\$ à 1,65\$ pour alléger les charges des employeurs et employés. Nous allons augmenter annuellement le financement des ententes sur le développement du marché du travail sur les ententes conclues avec les provinces.

De plus, les prestations de compassion de l'assurance-emploi seront plus généreuses pour que 6 mois soient offerts aux proches aidants qui aident des personnes de leur entourage qui sont près de mourir ou gravement malades.

Demande faite par Mylène Geoffroy du MÉPAL

Le PLC a toujours été un parti qui a défendu le droit des minorités et le multiculturalisme et nous ne voulons pas bafouer les droits des femmes comme désirent le faire les Conservateurs et le Bloc Québécois. Notre chef, Justin Trudeau a été le seul qui a lancé un appel aux autres chefs de partis pour établir une stratégie commune afin de régler la crise des réfugiés syriens. C'est une

crise globale qui nécessite un consensus sur les décisions à prendre pour s'assurer de leur arrivée et de leurs conditions de vie. Nous tentons toujours de favoriser un équilibre entre la sécurité et le respect des droits libérés. Et, cela est vrai pour les nouveaux arrivants, pour les citoyens d'ici ou d'ailleurs. Cet enjeu a fait l'objet d'une annonce unique dès le début de la campagne. De plus, Justin Trudeau s'est engagé à rencontrer les dirigeants et dirigeantes des Premières Nations annuellement. Le PLC entretiendra des relations respectueuses de nation à nation. Les partenariats pourront être renouvelés entre les divers gouvernements et les peuples autochtones.

Demande faite Maryse Guénette de la TOCAM

Le PLC s'est engagé à investir 1,3 milliards de dollars sur 3 ans pour les jeunes et l'emploi. Cela passe par plusieurs mesures dont la création de 40 000 emplois pour les jeunes chaque année au cours des trois prochaines années grâce à un nouvel investissement annuel de 300 millions de dollars dans la nouvelle Stratégie emploi jeunesse; la création de 5 000 nouveaux emplois verts pour les jeunes dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse renouvelée en embauchant davantage de guides, d'interprètes et d'autre personnel à Parcs Canada. Nous investirons 40 millions de dollars annuellement pour aider les employeurs à créer des stages pour les étudiantes et les étudiants en sciences, en technologie, en génie et en études commerciales.

De plus, le PLC s'engage à rétablir et moderniser le Programme de service volontaire pour les jeunes en injectant 25 millions de dollars par année afin de permettre aux jeunes Canadiennes et Canadiens d'acquérir une précieuse expérience de travail et de vie tout en voyageant partout au pays pour contribuer à la réalisation de projets communautaires.

Demande faite par Francine Lafontaine et à Hugo Valiquette, respectivement présidente et coordonnateur de la TROCL

Il est important de se rappeler que le régime universel de santé financé à même les deniers publics au Canada est une source de fierté et de réconfort pour les Canadiennes et le Canadiens. Il est primordial que tout le monde ait un accès en temps opportun à un régime public et universel de soins de santé de qualité, quels que soient leur situation sociale, leurs besoins physiques ou leurs revenus.

Le PLC a déjà annoncé ses investissements au chapitre de la santé. Les priorités sont un investissement immédiat de 3 milliards de dollars échelonné sur quatre ans pour prioriser l'offre de nouveaux services de soins à domicile aux Canadiennes et aux Canadiens et améliorer les services existants. Nous voulons améliorer l'accès aux médicaments d'ordonnance et réduire les coûts liés à ces derniers. Nous proposons aussi une collaboration pancanadienne sur l'innovation en santé nous voulons augmenter l'offre de services de santé mentale de première qualité. De plus, dans son plan pour un gouvernement ouvert et transparent, les délais de traitement des dossiers seront réduits.

Concernant les relations entre l'Agence de Revenu du Canada et les organismes caritatifs, nous comprenons vos inquiétudes et c'est pour cela que le PLC permettra aux organismes caritatifs de faire leur travail au nom des Canadiens, libre de l'influence politique. Nous moderniserons les règles régissant les organisations caritatives et sans but lucratif. Entre autres, nous clarifierons les règles entourant les « activités politiques » en tenant compte du fait que les organismes caritatifs peuvent et doivent contribuer de manière significative au débat public et aux politiques publiques. Un nouveau cadre législatif sera établi pour renforcer ce secteur résultera de ce processus.

« Je suis fière de la plateforme du Parti libéral du Canada et vous me voyez, aujourd'hui, heureuse de répondre en toute transparence aux demandes concertées des regroupements d'organismes communautaires de Lanaudière. La concertation du milieu communautaire n'est pas toujours une tâche facile et j'admire les efforts que vous avez portés dans la rédaction des demandes faites aux partis politiques. J'aimerais donc souligner ici qu'un de mes engagements principaux pour Terrebonne est d'organiser des rencontres pour travailler ensemble avec les trois paliers politiques, le secteur communautaire et le milieu des affaires. J'espère pouvoir vous convoquer à cette rencontre, dès le 20 octobre prochain. », a déclaré Michèle Audette, candidate libérale de Terrebonne.

Pour avoir des informations plus détaillées sur chacun des points expliqués dans le présent communiqué, le site <http://www.liberal.ca/fr/changerensemble/> comporte tous les différents items de notre plateforme.

-30-

Pour plus d'informations

Eva Falk Pedersen

514-247-5714

eva.falkpedersen@gmail.com